

**P008 Association des Étudiants Francophones (A.E.F.)
1972-2004**

8.35 m de documents textuels et autres types de documents

Histoire de l'administration: L'affirmation du fait français à l'université Laurentienne est directement liée au développement de l'Association des étudiantes et étudiants francophones (AEF). En 1974, afin de regrouper leurs énergies, les étudiants francophones de l'université Laurentienne, sous les auspices de la Maison des francophones, affirment leur volonté de créer une association indépendante, entièrement francophone.

Géré par un Grand Conseil de neuf membres, le regroupement C.U.L.O.N. ('Canayens' de l'Université Laurentienne Ontario Nord) se propose alors de promouvoir et de défendre les intérêts des francophones. De plus, par sa présence, l'Association désire réaffirmer et renforcer l'élément français à l'intérieur de l'université bilingue. C'est en 1974 que l'appellation officielle de Association des Étudiants Francophones est adoptée. Elle s'est développée et modelée en accord avec les différents changements sociaux et culturels de la communauté en s'adaptant afin d'assurer la représentativité du vaste éventail d'intérêts de ses membres. Toutefois, son mandat de desservir les francophones au sein de l'université, d'animer des activités culturelles, d'appuyer les étudiants et de représenter et défendre leurs points de vue auprès des différentes instances décisionnelles de l'université en particulier, demeure toujours.

Porté et contenu: Composé entre autres de procès-verbaux, documents administratifs, rapports annuels, correspondance, affiches, photographies, du journal étudiant "*Le Calumet*" et de "*L'original déchaîné*", de documentation, malgré le fait que pour certaines années il y ait peu de documents, le fonds d'archives de l'AEF, témoigne des activités et interventions de cette association étudiante.

Au même titre que les publications de l'association "*Le Calumet*" et "*L'original déchaîné*", les procès-verbaux de l'association présentent un éventail des préoccupations de l'association et de ses membres, tandis que la correspondance et les procès-verbaux et documents afférents des différents comités de l'administration de l'université nous renseignent sur le rôle et les efforts de représentation de l'association au sein de l'université.

De plus, la correspondance témoigne des liens que l'association maintient avec les autres associations ou groupements étudiants tout comme elle nous informe sur les efforts de représentation et sur les interventions de l'association auprès de divers acteurs politiques et culturels de la scène régionale, provinciale et même fédérale sont bien illustrés par la correspondance.

Le volet culturel des activités de l'association est aussi bien documenté par les différentes affiches, coupures de presse et documents de gestion de ces activités.

Note: Source immédiate d'acquisition: Le fonds d'archives a été déposé en 1996.

- : **Disponible en autres formats :** Quelques photos sont numérisées.
- : **Conditions d'accès:** Une lettre d'autorisation du président ou de la présidente de l'association est nécessaire pour pouvoir consulter les documents.
- : **Reproduction/publication:** Les règlements de la Loi sur le droit d'auteur s'appliquent à ces documents.
- : **Versements:** Un deuxième versement a été reçu en 1998, un troisième en 1999 et un quatrième en 2002. D'autres versements sont prévus.
- : **Instrument de recherche:** Un inventaire provisoire est disponible aux archives de l'université Laurentienne.